



TROPHÉES DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN MÉDITERRANÉE

Un concours pour valoriser vos actions et inciter les acteurs méditerranéens à s'adapter au changement climatique



Le Caire (Égypte) ©Adwo

Le bassin méditerranéen est un « point chaud » du changement climatique, avec d'ici à la fin du siècle :

- Une hausse des températures moyennes de 3 à 5 °C
- Une baisse attendue des précipitations de 35 % sur les rives Sud et Est et de 25 % sur la rive Nord
- Une élévation du niveau marin de 20 à 60 cm (projections du GIEC, AR5, 2013)

Vous agissez pour l'adaptation au sein de l'aire bioclimatique méditerranéenne* en tant que :

- Collectivités locales
- Agences nationales
- Universités publiques
- ONG en association avec un acteur public local

Candidatez dans l'une des 3 catégories des Trophées pour valoriser votre action :

- Aménagements, infrastructures et bâtiments
- Écosystèmes et ressources naturelles
- Méthodes de conception et de mise en œuvre de politiques publiques

Et bénéficiez...

- d'une participation à la remise des prix dans le cadre de la COP22 à Marrakech
- d'une valorisation internationale de votre action (actions presse, publication dédiée...)
- d'une invitation à deux colloques d'envergure internationale



Limite bioclimatique de la région méditerranéenne : —



Colonne de Marseille (France) ©Eléonore H

Les candidatures sont ouvertes du 25 mai au 16 septembre 2016.

La remise des Trophées aura lieu en novembre 2016, à l'occasion de la COP22 à Marrakech.

Informations complémentaires

- L'appel à candidatures, le formulaire de candidature et le règlement du concours sont disponibles sur le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr
- Pour toute demande de renseignements sur les Trophées : +33 (0)9 51 24 59 07 - trophees.med2016@ademe.fr

Concours initié par l'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)



Partenaires des Trophées



* Sont concernés tout ou partie des pays suivants : Albanie, Algérie, Autorité Palestinienne, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Libye, Macédoine, Malte, Maroc, Mauritanie, Portugal, Slovaquie, Syrie, Tunisie, Turquie.



L'ADEME EN BREF
www.ademe.fr

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.